

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 17 mai 2017, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-02-17/A-00077
Propriétaire(s) : Jirah Awwad et Maria Napolitano
Emplacement : 9, rue Petty
Quartier : 9 - Knoxdale-Merivale
Description officielle : lot 108, plan enr. 340432
Zonage : R1e[629]
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent démolir la maison et le garage isolé qui se trouvent sur leur bien-fonds et construire une nouvelle maison isolée de plain-pied de 24,38 m sur 12,32 m et un garage attenant, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder les dérogations mineures au Règlement de zonage décrites ci-après :

- a) Permettre l'augmentation de la surface bâtie maximale à 19,7 % ou 278,5 mètres carrés, alors que le règlement permet une surface bâtie maximale de 15 %, ce qui correspond, dans ce cas-ci, à 212,1 mètres carrés.
- b) Permettre la réduction du retrait de la cour avant à 6,9 mètres, alors que le règlement exige un retrait de cour avant d'au moins 7,5 mètres.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.